

HISTORIQUE DE L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ADS : Analyse différenciée selon les sexes
ADS+ : Analyse différenciée selon les sexes
dans une perspective intersectionnelle
MO : Ministères et organismes
SCF : Secrétariat à la condition féminine
SCT : Secrétariat du Conseil du trésor
SGCE : Secrétariat général du Conseil exécutif

4^e Conférence mondiale sur les femmes à Beijing

Adoption de la Déclaration de Beijing et d'un
Programme d'action par 189 États pour l'élimination
des discriminations envers les femmes et
la promotion de l'égalité entre les sexes.

Le Programme d'action précise que : « pour assurer la jouissance
des droits humains, les gouvernements et les autres intéressés
devraient promouvoir des mesures concrètes et visibles afin
d'intégrer la problématique hommes-femmes dans tous leurs
programmes et leurs politiques, de sorte que toute décision
soit précédée d'une analyse de ses effets distincts sur l'un et
l'autre sexe ».

Politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait (2006)

L'ADS y est introduite comme l'un
des instruments de gouvernance.

Deux plans d'action en matière d'ADS

2007-2010 : 10 actions dans 8 MO.

2011-2015 : 35 actions avec reddition de comptes dans 18 MO.

Retombées : formation, accompagnement, développement
d'outils et production de données.

Enjeux : résultats difficilement mesurables, diffusion limitée
et confusion dans la compréhension.

Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie

24 actions, dont 4 actions phares

Sensibiliser les ministères et organismes aux **impacts de
la crise sur les femmes**, pendant et après la pandémie.
Les inciter à avoir recours à l'ADS dans le déploiement
des actions à mettre en œuvre pour faire face à la
pandémie.

1995

2007-2010

2011-2015

2021

Pandémie
COVID-19

2020

2030

1997-2000

2000-2003

Phase d'expérimentation

Deux programmes d'action
« L'égalité pour toutes les Québécoises »

L'approche québécoise

- Direction conjointe SCT, SGCE et SCF;
- ADS comme contribution à la gestion publique;
- Mobilisation interne : autorités politiques, sous-
ministres, gestionnaires et personnel professionnel;
- Renforcement des alliances avec les groupes de
la société civile.

2017-2021

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021

La vision : parvenir ensemble, femmes et hommes,
à l'égalité de fait, et ce, dans toutes les sphères
de la société pour un Québec prospère.

Le gouvernement du Québec s'engage à **actualiser l'ADS
en proposant une approche** plus ciblée et pragmatique.

2022-2027

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

Renforcement de l'application de l'ADS

- Démarche ADS simplifiée;
- Équipe désignée;
- Déploiement de projets pilotes visant la prise en compte
des réalités, des droits et des besoins des femmes
rencontrant des obstacles supplémentaires (ADS+).